

Education syndicale et professionnelle

Autor(en): **Verdon, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **50 (1958)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Education syndicale et professionnelle

Par Eugène Verdon

Dans les milieux de l'Union syndicale suisse, chez nombre d'employeurs et chez pas mal de nos concitoyens ne connaissant le mouvement syndical que par ouï-dire, on se plaît à reconnaître un rôle de pionnier à la Fédération suisse des typographes. Ce rôle de pionnier, en effet, elle peut y prétendre sans fausse modestie, tant dans le domaine syndical que dans celui de la formation professionnelle.

Dans le domaine syndical, on en trouve une preuve dans la liste — qui reste à établir — de personnalités passant de la typographie à des activités fructueuses dans des fédérations sœurs, voire à l'Union syndicale, ou encore placées à des postes officiels par des autorités politiques ou administratives du pays, situation leur permettant ainsi de faire reconnaître la valeur du syndicalisme libre et d'en étendre le rayonnement, partant l'influence.

Comment se fait cette éducation syndicale?

Autrefois, d'une manière assez simple, pour ainsi dire par endossement, presque comme une chose allant de soi. L'apprenti, dès son entrée à l'atelier de composition ou des presses à imprimer, sans toutefois participer activement aux discussions des ouvriers, était mis au courant de la plupart des préoccupations matérielles et sociales de la corporation. Fort souvent d'ailleurs, issu d'une famille ouvrière, il avait sous les yeux les exemples probatoires illustrant les thèses débattues à l'atelier par les aînés. De plus, si le percepteur d'atelier — l'ouvrier qui, à chaque paie, encaisse les cotisations de ses confrères — remplissait sa fonction scrupuleusement, il avait fait adhérer l'apprenti à la caisse de maladie. Ainsi, au terme de l'apprentissage, le novice passait automatiquement au rang de fédéré.

Puis, appelé à remplir différentes fonctions dans la section, soit comme percepteur d'atelier, membre d'une quelconque commission, voire du comité, le jeune syndiqué augmentait son bagage de connaissances syndicales et pouvait, soit à l'atelier, soit dans ses migrations, s'en prévaloir et veiller à la stricte application du contrat collectif et des lois, quand ce n'était pas pour œuvrer de façon efficace à l'action revendicatrice.

Aujourd'hui, depuis la création des groupements éducatifs de jeunes typographes, cette formation est complétée par les séances de discussion ou causeries organisées par les comités et les dirigeants de ces groupements, séances au cours desquelles la formation professionnelle, les statuts fédératifs, le contrat collectif, le règlement d'apprentissage, les lois sociales et de protection ouvrière, etc., sont étudiés, disséqués, discutés.

La création de ces groupements d'apprentis est une réalisation heureuse de notre fédération et elle a tout lieu de se féliciter des

résultats obtenus. Plus d'un millier d'attrape-science de la typographie adhèrent à ces clubs de jeunesse — locaux ou régionaux — qu'ils administrent eux-mêmes, sous la direction paternelle et entendue d'un ou deux dirigeants adultes désignés par le Comité de section. Certains de ces groupements éditent un petit journal où des talents naissants et de valeur s'essaient au reportage, à la critique littéraire, musicale, cinématographique, voire à la polémique. Ecrits, composés, mis en pages, imprimés, expédiés et administrés par les apprentis, ces journaux sont un excellent reflet de leur activité.

Une direction centrale, formée de membres de l'Union éducative des typographes suisses et de l'Association suisse des conducteurs et stéréotypeurs, présidée par un membre du Comité central F. S. T., contrôle l'activité des dirigeants et désigne deux dirigeants centraux, un pour chacune des deux grandes régions linguistiques. Direction centrale et dirigeants se réunissent périodiquement pour établir le bilan du travail accompli et rechercher les meilleures méthodes à mettre en pratique pour le bien de la jeunesse typographique.

Tous les deux ans, une rencontre des jeunes typographes groupe la majeure partie des apprentis dans une ville — grande ou petite — du pays. Ils se mesurent dans des jeux sportifs — football, handball, course d'estafettes, course d'orientation, voire basketball, épreuves de natation, etc. — et parfois aux échecs. Le samedi soir, un feu de camp parfois, une soirée récréative — avec un programme constitué par des présentations de leur cru ou par un choix plus ou moins éclectique de variétés de music-hall — réunit tous les participants dans une ambiance où l'exubérance de la jeunesse se donne libre cours. Ces rencontres, groupant de sept cents à huit cents apprentis, sont encore une occasion pour chacun des groupements, au cours du voyage, de visiter une fabrique en activité, une ville ou un site particulièrement intéressants.

Cette année, Soleure organisait la treizième de ces rencontres.

Au terme de son apprentissage, comme auparavant, l'apprenti passe quasi automatiquement dans la catégorie des membres de la fédération. Et l'on observe assez peu d'exceptions à cette règle.

Dès 1942, en pleine guerre, la F. S. T. met sur pied des cours de vacances pour jeunes militants. Bisannuels et d'une durée d'une semaine, ils alternent pour les deux régions linguistiques. Placés sous la direction d'un secrétaire central, ils siègent dans la maison de vacances d'une fédération sœur et leurs programmes comprennent, outre l'étude des statuts fédératifs, du contrat collectif, de nos réalisations sociales, des causeries sur les divers systèmes économiques, ainsi que sur la législation et la politique sociales. Toutefois, on constate bientôt que ces cours de vacances ne répondaient pas pleinement à ce que l'on est en droit d'en attendre. Aussi sont-ils transformés en cours de week-end bisannuels pour trois régions linguistiques, le Tessin bénéficiant depuis lors de ses propres cours. Pour

la Suisse romande, c'est à Lausanne qu'ils se déroulent, sous la direction du secrétaire central de langue française. Au programme de ces cours figurent toujours l'analyse des statuts fédératifs et du contrat collectif, mais selon les circonstances il est complété par des exposés de personnalités éminentes traitant de la situation politique, militaire, économique, des assurances sociales, bref de tous les objets susceptibles d'intéresser des militants avides de se faire une opinion objective sur les problèmes de l'heure. Si la participation à ces cours est forcément limitée, la fréquentation en est régulière et pertinentes les questions posées lors des discussions suivant chaque exposé.

Ainsi que chacune des fédérations affiliées à l'U. S. S., la Fédération suisse des typographes possède ses journaux. C'est d'ailleurs elle qui a innové en la matière. En effet, le 15 décembre 1857, afin de posséder un instrument de propagande en vue de fonder une fédération syndicale, la Société typographique de Berne lançait un numéro d'essai de l'*Helvetische Typographia*. L'accueil qu'il rencontra fut favorable et, le 13 février 1858 — quelque six mois avant la fondation de la fédération — parut le numéro 1 de la première année. Plus que centenaire aujourd'hui, l'*Helvetische Typographia* a subi des fortunes diverses. A ses débuts, la rédaction est assurée par le Dr J.-J. Vogt, de Diessbach, un instituteur, éditeur de la *Schweizerische Volksschulblatt* et auteur de traités sociaux. Paraissant tous les quinze jours, le journal devient hebdomadaire dès le 1^{er} janvier 1875. Son format a été modifié cinq fois au cours de son siècle d'existence.

Le Gutenberg, son frère puîné, vit le jour en avril 1872, créé par la Société typographique de Lausanne. Son ambition était de servir de lien entre les divers groupements typographiques de la Suisse française, voire de France, car aucun organe de ce genre n'existait dans la république voisine. De même que son confrère de Suisse allemande, il fut un instrument utile de propagande tendant à la réunion des sociétés typographiques en une fédération de la Suisse romande. Il paraissait alors une fois par mois et, tout naturellement, devint l'organe officiel de la nouvelle fédération.

Nous n'allons pas le suivre dans ses avatars et déplacements, selon la section désignée comme siège central. Rappelons cependant que, dès 1876, il parut deux fois par mois. En 1891, c'est trois fois par mois qu'il sortait de presse. Mais, en 1905, sur proposition de la Commission de rédaction, on reprenait la cadence de deux numéros par mois, mais le format était agrandi.

A la suite de la fusion, à fin 1916, des fédérations typographiques suisses, *Le Gutenberg* devenait hebdomadaire dès le 1^{er} janvier 1917 et, depuis lors, sa quatrième page est réservée aux typos du Tessin.

Longue est la chaîne des hommes qui se sont succédé à la rédaction de l'organe syndical romand : vingt-trois scribes ou commissions de rédaction depuis 1872. Il en est quelques-uns parmi ces hommes

qui, après avoir fait leurs premières armes à cette tribune, ont donné et donnent encore le meilleur d'eux-mêmes à des activités plus larges aux responsabilités plus grandes dans le domaine syndical ou coopératif.

Certes, il y aurait bien des choses à écrire sur la tâche d'un rédacteur syndical, mais ce n'est pas le lieu de se livrer à des considérations de ce genre. Cependant, il faut rappeler qu'à l'encontre des autres fédérations syndicales, où la rédaction du journal est confiée à un secrétaire central, voire régional, les rédacteurs des organes fédératifs sont autonomes, en vertu d'un article des statuts fédératifs qui dit entre autres :

Les rédacteurs sont indépendants dans la direction des organes et ils en sont responsables; dans les affaires importantes, ils sont tenus d'en référer au comité central.

D'autre part, ils ne peuvent remplir d'autres fonctions au sein de la fédération. Sous-entendu, une fonction permanente au sein d'un comité ou d'une commission. Ce qui se conçoit aisément, si l'on veut qu'ils puissent consacrer le temps nécessaire à leur tâche, à part leur travail dans une imprimerie. Il est évident qu'ils participent alors aux pourparlers contractuels et aux manifestations de la fédération, car ils en doivent donner la chronique. A plusieurs reprises, lors de certaines revisions statutaires ou transformations administratives, des tentatives de changement à ce mode d'agir furent repoussées par la gent typographique, qui tient farouchement à l'indépendance de sa presse. D'ailleurs, maintes fois également, furent rejetées des mesures tendant à mettre les rédacteurs sous la tutelle d'une commission de rédaction. Cela s'entendant depuis la fusion de 1916.

C'est cette autonomie ou cette indépendance qui permet à nos organes fédératifs d'être la tribune des membres — ce à quoi ils tiennent particulièrement — qui peuvent y traiter moult problèmes, voire y polémiquer, mais plus de la virulente manière qui marqua le début du siècle, avant la guerre mondiale de 1914-1918, au temps où les anarchistes menaient la vie dure aux réformistes. Aujourd'hui, c'est surtout lors des périodes de pourparlers contractuels que les « durs » de la fédération s'épanchent dans l'organe syndical, pas toujours à bon escient, hélas! Néanmoins, on ose prétendre — du fait qu'ils disposent de quelques correspondants plus ou moins réguliers — que nos organes sont parmi les plus vivants de la presse syndicale, sans affirmer prétentieusement qu'ils sont les mieux lus. Cela est une autre histoire, comme dirait Kipling.

Education professionnelle

De tout temps, dès avant la création de la F. S. T., à l'époque des premières sociétés locales, les typographes se sont préoccupés de la

formation professionnelle, c'est-à-dire de l'apprentissage et du perfectionnement des connaissances techniques de l'ouvrier.

Aux premiers âges de l'imprimerie, si le typographe était quelque peu orfèvre pour lui permettre la fonte des caractères — encore qu'assez rapidement on ait assisté à la naissance de fonderies de caractères — il devait de surcroît être lettré pour pouvoir livrer des travaux impeccables en latin. Certes, plus tard, la profession s'industrialisant, l'ampleur de ses connaissances humanistes se restreignit considérablement pour s'étendre sur le plan technique. Il n'en reste pas moins que, chargé de répandre les fruits de la pensée humaine, il doit, à l'heure actuelle, acquérir et développer au maximum les connaissances techniques — pour se tenir au courant de toutes les innovations mécaniques ou électrotechniques qui sont lancées sur le marché à un rythme plus ou moins rapide — et augmenter son bagage intellectuel le plus largement possible s'il veut donner satisfaction à une clientèle de plus en plus exigeante du point de vue de la bienfacture et des délais de livraison. La typographie tend toujours plus — tant dans le domaine de la composition que dans celui de l'impression — à créer des catégories de spécialistes.

Aussi, sans rien modifier de sa structure organique, la F. S. T. encourage-t-elle le développement en son sein d'associations professionnelles aux tâches techniques bien définies, veillant à ce qu'elles ne deviennent pas une fédération dans la fédération tendant à faire prévaloir leurs intérêts au détriment de ceux de l'ensemble des adhérents.

Ces associations ont une organisation propre, des statuts adaptés à leurs besoins, mais soumis à l'approbation du Comité central; ils perçoivent une cotisation particulière et indépendante de celles dues à la fédération et à ses différentes caisses. Ces associations, par le truchement des groupements locaux, veillent à l'application du contrat collectif de travail, mais ne sont pas autorisés à intervenir directement pour le faire respecter.

Le champ de prospection de ces associations est vaste. Sur le plan technique, il y a matière à parfaire les connaissances de leurs membres par des cours de perfectionnement, des conférences, des démonstrations, des visites d'usines, voire de brefs voyages d'étude. D'autres cours, conférences, portefeuilles itinérants, bibliothèques aident grandement à augmenter les connaissances linguistiques. Mais encore, pour développer le bagage intellectuel des membres, on visite des expositions d'art — le plus souvent commentées — on organise des séances de discussion sur un film, une pièce de théâtre, on participe collectivement à une soirée théâtrale, etc. Parfois, on en revient à des thèmes plus matérialistes, c'est-à-dire qu'on participe à une excursion en montagne — ce qui est encore s'élever — à une sortie surprise, à un souper. On ne peut pas, évidemment toujours planer dans

les hautes sphères de l'intellectualité, il faut bien de temps à autre retomber sur terre.

Une telle activité demande des fonds et les seules contributions des membres n'y suffisent guère. De ce fait, la plupart des sections F.S.T. subventionnent les groupements éducatifs locaux, quand ce n'est pas la centrale de l'association qui vient en aide aux plus désargentés.

Pour l'heure, la F. S. T. compte huit grandes associations éducatives, encore que deux d'entre elles — la Commission de travail des correcteurs d'imprimerie et l'Association romande des correcteurs d'imprimerie — ressortissent de l'Union éducative des typographes suisses (U. E. T. S.) et que les groupements éducatifs d'apprentis (dont nous parlons plus haut) dépendent de l'U. E. T. S. et de l'Association des conducteurs et stéréotypeurs. Rapidement, nous allons en passer la revue.

Le remplacement de la presse à bras par la presse à cylindre et à moteur provoqua, on peut le concevoir, pas mal d'inquiétude chez les pressiers de l'époque. On vit même, dans certains pays, les ouvriers détruire les nouvelles machines, à l'instar des soyeux de Lyon. Mais on n'arrête pas le progrès par des gestes inconsidérés; il est de beaucoup préférable de s'adapter aux nouvelles techniques, d'approfondir ses connaissances professionnelles et de prendre toutes mesures utiles pour sauvegarder les droits acquis, voire les étendre.

En 1848 déjà, les conducteurs typographes de Berne s'inquiètent du chômage que semblent vouloir engendrer les nouvelles presses mécaniques. Ils expriment leurs doléances aux maîtres imprimeurs du lieu et préconisent des mesures propres à freiner le renvoi d'ouvriers et une réglementation de l'apprentissage. Ils lancent, d'autre part, des appels en vue de constituer une association nationale. Ces appels ne sont guère entendus. Cependant, des groupements locaux se constituent et une conférence siège à Olten, en 1888, qui adopte le principe d'une organisation nationale. Berne est désignée comme siège central et les premiers statuts entrent en vigueur le 1^{er} janvier 1889. La nouvelle association se propose d'élever le niveau économique et technique de ses adhérents.

Bientôt l'indifférence paralyse l'activité de l'association et il faut toute l'énergie d'une nouvelle équipe dirigeante pour surmonter la crise. Trois ans après sa création, on compte cinq groupements locaux. Peu à peu, les effectifs s'accroissent, de nouveaux groupements locaux se constituent. Bâle est siège central en 1907 et constate la disparition des trois groupements locaux romands, qui, comme le phénix de la fable, renaîtront de leurs cendres dans un avenir plus ou moins proche. En 1910, le siège central retourne à Berne et une assemblée de délégués décide la création du *Druck-Bulletin*, paraissant tous les trois mois et réservé aux seuls membres de l'association. La fusion du Typographenbund et de la Fédération romande donne un nouvel essor à l'association, stimulant l'activité des grou-

pements locaux. En 1933, la jonction s'opère avec l'Association des stéréotypeurs, galvanoplastes et fondeurs de caractères, créée en 1910. Les droits des nouveaux membres sont fixés par des conventions et, dès lors, le nom officiel devient Association suisse des conducteurs typographes et stéréotypeurs (A. S. C. T. S.).

L'année de jubilé, en 1938, deux groupements tessinois — Bellinzone et Lugano — viennent renforcer l'association, qui groupe dix-neuf clubs, totalisant près de deux mille membres. L'administration centrale, dont le siège est actuellement à Zurich, ne s'occupe pas seulement de tâches éducatives dans le domaine professionnel, elle se voue avec beaucoup de soin à la prévention des accidents dans les salles de machines et à l'analyse des nouveaux produits utilisés soit pour la fabrication des encres, le nettoyage et l'entretien ou à d'autres fins, afin d'en déceler la nocivité.

A part les assemblées de délégués bisannuelles, les présidents des clubs locaux peuvent être réunis pour examiner les affaires urgentes.

Les compositeurs à la main, appelés communément *typographes*, se sont également préoccupés de parfaire leurs connaissances techniques et générales, de suivre ou d'influer les tendances d'un art en incessante évolution. A l'époque de la journée de douze heures, on se réunissait le dimanche matin. Vers la fin du siècle dernier, on dénombre des clubs typographiques dans la plupart des grandes villes. Clubs qui connaissent parfois des éclipses de plus ou moins longue durée, des fortunes diverses.

C'est le club de Berne qui prend l'initiative, au début de ce siècle, de grouper les sociétés existantes en une centrale des clubs typographiques. En 1922, l'association prend son nom actuel d'Union éducative des typographes suisses (U. E. T. S.) et, en 1926, le siège central est fixé à Zurich, son transfert de ville en ville donnant des résultats peu probants.

En Suisse romande, les clubs typographiques sont, dans le passé, d'une durée éphémère, sujets à de longs évanouissements. Cependant, depuis quelques lustres, ils ont repris vie et font preuve d'une réjouissante activité.

L'U. E. T. S. a fêté son premier jubilé en mai 1953, à Yverdon. Elle possède son service d'édition pour les ouvrages techniques; elle fait paraître un *Bulletin* et prépare la cinquante-quatrième édition de l'*Agenda typographique suisse*, qui est apprécié loin à la ronde, tout particulièrement depuis qu'il est édité dans deux langues nationales.

Le siège central est présentement établi à Berne, mais la direction est décentralisée et un Comité romand, siégeant à Lausanne, s'occupe des groupements de langue française et italienne. L'U. E. T. S. compte trente groupes locaux et quelque trois mille cinq cents membres.

Sous-section de l'U. E. T. S., si l'on peut dire, la Commission de travail des correcteurs suisses réunit, comme son nom le dit bien,

les chasseurs de coquilles, de lapsus. Parents pauvres de l'imprimerie, outre les heures qu'ils passent à augmenter le champ de la connaissance, ils travaillent d'arrache-pied à faire admettre leur statut professionnel par des employeurs qui ne reconnaissent pas assez leur valeur. C'est que le père Virgule — comme on désigne parfois le correcteur dans la profession — doit posséder des connaissances quasi universelles, il doit être bon typographe, savoir tout le reste... et souvent tenir tête au « pisseur de copie » qui ne possède que des rudiments de sa langue, ce qui les rend d'autant plus sûr de lui.

En terre romande, c'est en 1944, à Lausanne, qu'est fondée l'Association romande des correcteurs d'imprimerie (Arci), dont les objectifs sont identiques à ceux de leurs camarades de Suisse allemande. Ces deux groupements ont leur administration propre, mais ne manquent pas de collaborer tant avec l'U. E. T. S. qu'entre eux. Avec les années, ils ont mis sur pied toute la réglementation de l'apprentissage de correcteur, les cours par correspondance et les examens qui permettent l'obtention du diplôme *ad hoc*. Il leur reste à obtenir la juste rétribution de leurs efforts persévérants.

Les machines à composer font leur apparition en Suisse à la fin du siècle dernier et à l'aube du XX^e. Presque immédiatement, des mesures préventives sont envisagées, non contre la machine, mais pour faire bénéficier ses desservants des fruits de l'augmentation de la productivité — évidemment, on n'usait pas encore de ce terme à l'époque. D'autre part, il faut se rappeler que les creusets d'alors étaient chauffés au gaz, les machines installées dans des locaux inadaptés à cet usage — ancien appartement, boutique ou cave — au cube d'air nettement insuffisant, d'où conditions d'hygiène déplorables.

Les compositeurs à la machine — ou opérateurs — se groupent, réclament une diminution des heures de travail et un supplément de salaire, comme une réglementation de l'apprentissage. En 1906, le premier tarif est signé. L'année suivante, des groupements locaux se constituent; leurs délégués se réunissent à Zurich et décident de créer une association centrale. Dès lors, ils luttent constamment pour l'amélioration de leur situation matérielle, pour de meilleures conditions de travail, pour des installations adéquates, sans méconnaître le perfectionnement de leurs connaissances techniques et générales. Peu à peu, ils obtiennent la semaine de quarante-sept, puis de quarante-six heures. En 1919, quand la typographie obtient la semaine de quarante-huit heures, les opérateurs exigent la semaine de quarante-deux heures. Ce que les maîtres imprimeurs refusent. Les compositeurs à la machine donnent leur congé et cessent le travail. Par conciliation fédérale et une sentence à la Salomon, ils obtiennent la semaine de quarante-quatre heures.

L'A. S. C. M. est gérée par une Commission centrale qui, à part un interrègne de 1930 à 1939, à Bâle, a toujours été choisie au sein

du groupement de Zurich. C'est également dans cette ville que l'on fête le jubilé en 1957, à l'occasion duquel l'association édite un superbe *Annuaire de la Machine à composer*. La Commission centrale publie un organe technique: *Le Compositeur à la Machine*, malgré des difficultés financières épisodiques. L'A. S. C. M. compte dix-sept groupements locaux et pas loin de deux mille membres.

La benjamine de ces associations professionnelles est celle du personnel dirigeant dans l'imprimerie, fondée en 1946. Longtemps, le typographe a gardé une prévention presque instinctive à l'égard du prote (contremaître, chef d'atelier), tout particulièrement depuis la grève de 1922, après laquelle on assista à une épidémie de démissions dans les cadres, encouragée qu'elle était par les employeurs, pour des raisons d'autodéfense. Il faut bien le reconnaître, dans bien des sections, on ne sut pas réagir à bon escient; si l'on déplo-rait les départs, on ne faisait pas grand-chose pour en rompre le rythme. C'est qu'aussi la Fédération suisse des protes, société dissidente, encouragée, soutenue financièrement par la S. S. M. I. ou ses sections, assure à ceux qui lâchent la F. S. T. des droits égaux à ceux qu'ils perdent.

Bref, l'imprimerie s'industrialisant à une cadence assez accélérée, les cadres techniques — directeurs, protes, chefs conducteurs, chefs opérateurs, calculateurs, etc. — augmentant en nombre, la F. S. T. ne pouvait et ne devait plus se désintéresser du danger croissant constitué par une dissidence agissante. Des syndiqués aussi, montant dans la hiérarchie professionnelle, aspiraient à se grouper tant pour la défense de leurs intérêts que pour améliorer leurs connaissances techniques. C'est la Suisse allemande qui donne le branle et le premier groupement — fort de douze membres — se met à la tâche, fortement soutenu par le Comité central, pour la constitution de groupements similaires dans les grandes villes et qui forment maintenant l'Association du personnel dirigeant dans l'imprimerie. La première réunion nationale eut lieu en 1950 à Zurich, dont le groupement local, fort actuellement de quelque quatre-vingts membres, assure le siège central.

Placés entre l'enclume et le marteau, le prote et le chef d'atelier ont une tâche complexe et délicate à remplir; responsables devant le directeur ou le patron, ils doivent se faire respecter et estimer du personnel placé sous leurs ordres, il faut de plus satisfaire les désirs du client. Le plus souvent, c'est eux qui subissent les mouvements d'humeur qui viennent de ces deux pôles et qui doivent les neutraliser afin que la production ne souffre d'aucune perturbation. En toute honnêteté, relevons que nombre de maîtres imprimeurs, présentement, encouragent — à l'encontre de quelques incorrigibles — leurs cadres techniques à rester membres de la F. S. T., reconnaissant de ce fait la valeur des efforts déployés par l'association.

L'imprimerie, à part les professionnels des divers métiers et spécialistes, occupe encore de nombreux manœuvres — hommes et femmes — plus ou moins qualifiés, baptisés auxiliaires. Si on ne les rencontre guère dans les ateliers de composition, ils sont nombreux dans les salles des presses à imprimer, dans les magasins à papier, voire à la stéréotypie. Leurs travaux sont multiples; entretien des machines, surveillance pendant les tirages, manutention, expédition, livraison. Bien que l'automatisme ait éliminé pas mal de main-d'œuvre, margeurs et margeuses ont encore l'occasion — pour de petits tirages — de travailler sur des presses verticales ou horizontales.

Jusqu'en 1925, ce personnel est organisé au sein de la Fédération suisse des ouvriers du papier et des auxiliaires des arts graphiques. A cette époque, une convention est passée entre cette fédération et la F. S. T., réglant le transfert des auxiliaires dans notre fédération, celle-ci prenant l'engagement de conclure un contrat collectif pour cette catégorie d'ouvriers. Ce qui est fait maintenant, non sans beaucoup de temps et de déboires.

Personnel fort mouvant, on a passablement de difficultés à lui faire comprendre les avantages — pas toujours immédiats, il est vrai — du syndicat. Néanmoins, peu à peu des groupements locaux se constituent et l'Association du personnel auxiliaire de l'imprimerie voit le jour jusqu'à fin 1945. Pour l'heure, Berne est le groupement central et se voue presque exclusivement à l'amélioration du sort matériel, par la voie contractuelle, du personnel le plus mal loti dans le monde de l'imprimerie.

Un millier d'adhérents environ sont comptés dans les onze groupements locaux. C'est dire que le champ de la prospection est vaste où peut intervenir la propagande en vue du recrutement. Pour ces braves et indispensables auxiliaires, pas possibilité de faire jouer la corde sensible du perfectionnement professionnel, mais les comités locaux ne se font pas faute d'œuvrer dans le domaine de l'élargissement des connaissances intellectuelles de leurs membres et, comme tous les autres groupements techniques de la fédération, ne dédaignent pas quelques sains moments de divertissement.

Couronnement à ce vaste ensemble d'efforts conjugués vers la connaissance, dans le sens large du terme, la F. S. T. édite une revue technique au contenu aussi intéressant que sa présentation graphique est étudiée: les *Typographische Monatsblätter* / *Revue suisse de l'Imprimerie*.

C'est en 1932 que la F. S. T. décide l'édition d'une revue technique, après avoir apporté quelques modifications dans les associations professionnelles. Jusque-là, les deux journaux fédératifs et les bulletins des associations traitaient, en ordre dispersé, des problèmes techniques. Il existait aussi quelques revues techniques dans le pays, mais leur audience n'était pas très grande.

Après un numéro d'essai, les *Typographische Monatsblätter* prennent le départ le 1^{er} janvier 1933. Pour la Suisse romande, un *Bulletin technique* est inclus à la *Revue suisse de l'Imprimerie*, éditée par les Imprimeries Populaires de Lausanne. Ces revues techniques sont distribuées gratuitement à tous les membres et aux apprentis. Déduction faite des recettes provenant de la publicité et des abonnements, ce mode de procéder est onéreux; dès 1948, un modeste prix d'abonnement est réclamé aux membres, la revue étant toujours remise gratuitement aux apprentis. Le chiffre de tirage descend, cependant que la dépense annuelle pour la fédération dépasse 80 000 francs. Il faut réaliser des économies. On compresse, on rationalise, on augmente aussi légèrement le prix de l'abonnement pour les membres, qui est maintenant de 5 fr. par an. Jusqu'en 1957, la F.S.T. a pris en charge plus d'un million et demi de francs.

Quand une petite fédération syndicale d'une douzaine de mille membres consacre, annuellement, une moyenne d'un quart de million — somme à laquelle s'ajoute quelque 40 000 fr. de la part des sections et 60 000 fr., effort des associations techniques — en faveur du développement professionnel des membres, on peut assurer que cette fédération travaille pour l'avenir, avenir de l'homme et du métier.

Nous l'avons dit, la technique évolue rapidement dans l'imprimerie. Les techniques nouvelles, les machines nouvelles réclament de l'homme une constante adaptation et des connaissances sans cesse renouvelées. La Fédération suisse des typographes, à l'aube de son deuxième siècle d'existence, s'inspirant de son passé fructueux, continuera sa politique en matière de développement professionnel, certaine d'assurer ainsi l'amélioration des conditions de travail, de viser à la perfection des produits de l'imprimerie, de serrer de près les problèmes inhérents à la productivité dans les arts graphiques. Pour sa part, la Société suisse des maîtres imprimeurs sait reconnaître et encourager parfois cet effort vers le mieux.

Les organes paritaires dans l'imprimerie

Par A. Bächler,

secrétaire de l'Office professionnel de l'imprimerie, Berne

Tribunal arbitral et Office professionnel

Dans l'imprimerie, on a ressenti très tôt le besoin de régler de manière uniforme la réglementation des différends qui peuvent surgir entre employeurs et salariés. Dès 1904, la Société suisse des maîtres imprimeurs et la Fédération suisse des typographes créèrent